

Extrait du Club Taurin Joseph Peyré

http://clubtaurinpau.com/spip.php?article1360

Fuera les peurs, fuera les complexes !

- Vie du club
- 2019 - 2020
-

Date de mise en ligne : mercredi 26 août 2020

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

- Tous droits réservés

<dl class='spip_document_5114 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:186px;'>

Les interventions du professeur Antonio PURROY pour la défense de la Fiesta Brava font référence dans les milieux taurins, et sa conférence au CTJP en février 2016 fut particulièrement appréciée par les socios du club.
Face à la désinformation ou la censure de certains médias, face aux attaques insidieuses et perfides dont la corrida est continuellement l'objet il nous faut faire bloc en ces jours particulièrement difficiles pour la tauromachie et pour notre passion. "Fuera les peurs, fuera les complexes".

Par Antonio PURROY UNANUA - Professeur de production animale (Universidad Pública de Navarra)

Oui, ils ont réussi. Les anti-taurins et les animalistes ont réussi à faire en sorte que des gens qui viennent à la corrida ressentent de la peur et des complexes en affichant une afición supposée être rejetée par la société espagnole. Cela n'a pas de sens, car bien plus nombreux sont ceux qui croient dans cette afición, et bien plus encore, ceux qui n'aiment pas particulièrement les courses de taureaux mais n'acceptent pas qu'on les attaque et surtout qu'on entrave leur liberté. Disons que les gens ont bien compris que, dans un État de droit la liberté et le respect des actlvités légalement reconnues et largement acceptées doivent prévaloir.

Mais ces chicanes contre la corrida se sont propagées aux associations et organisations en rapport avec la

tauromachie, car les mouvements anti-taurins ont martelé des mensonges dans le but de boycotter leurs actions et faire pression sur leurs activités en semant la crainte parmi leurs membres et leur entourage. Et nous savons que la peur est contagieuse. Plus grave encore, ils atteignent leur cible principale, la jeunesse.

Il en va de même pour les entreprises qui vendent leurs produits à des consommateurs potentiellement spectateurs de spectacles taurins. Elles ont peur de soutenir toute activité liée à la tauromachie. Elles sont continuellement menacées, tant au niveau de leurs sièges sociaux que sur les réseaux sociaux où sont répandues des calomnies sur le mauvais traitement animal de la tauromachie, ceci afin d'empêcher l'achat de leurs produits. C'est une erreur de tomber dans ce piège, car, comme nous l'avons dit, nous sommes beaucoup plus nombreux, nous qui respectons la tauromachie, plus nombreux que ceux qui sont contre. Et plutôt que de perdre, nous pouvons gagner des soutiens, et montrer ainsi que nous ne plions pas face aux menaces des totalitaires, des nouveaux inquisiteurs.

Quand, dans la société d'aujourd'hui, un mensonge est continuellement répété, il finit par être perçu comme une « vérité vraie ». C'est ce qui se passe avec la tauromachie, que beaucoup finissent par croire illicite face à l'intolérance propagandiste tambourinée par les groupes anti-taurins, peu nombreux mais très actifs, harceleurs et, disons-le, violents.

La tauromachie n'a jamais été autant protégée juridiquement qu'aujourd'hui. La loi 10/1991 sur les pouvoirs administratifs en matière de spectacles taurins (gouvernement de Felipe González) est venue combler le grand vide juridique dans lequel elle évoluait depuis son interdiction par la cedula royale du roi Charles IV en 1805. Comme on pouvait s'y attendre, des festivals de toutes sortes se sont poursuivis au cours des XIXe et XXe siècles en raison du grand enracinement dont la corrida a sans cesse jouit auprès du peuple espagnol qui n'était pas disposé à observer le jeûne taurin, sous peine de faire sauter les monarchies, les gouvernements, les institutions... tout ce qui était nécessaire pour préserver leur plus grand plaisir et, sans doute, leur plus grand sentiment d'identité.

Au XXIe siècle, la grande attaque est venue de Catalogne quand par une décision affligeante, la loi 28/2010 du parlement catalan, a eu l'audace d'interdire les festivals de

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

lidia ordinaire, d'une manière calculée et en même temps très hypocrite, car confirmant l'autorisation des bous al carrer, les taureaux dans les rues. La Cour constitutionnelle espagnole a remis les choses en ordre, six ans plus tard (octobre 2016) décidant que "La tauromachie fait partie du patrimoine culturel commun de tous les Espagnols que l'État doit préserver et qu'aucune communauté autonome n'a le pouvoir de légiférer sur elle et encore moins de l'interdire" (STC 65/2016). Mais le mal était fait : il n'y a pas eu de nouvelles corridas organisées depuis lors en Catalogne, notamment à Barcelone, car grande est la peur de la violence animaliste et séparatiste catalane. Encore la peur.

Il y a eu d'autres attaques, la plus représentative étant l'interdiction des taureaux à la Semana Grande de Saint-Sébastien par le gouvernement municipal indépendantiste de Bildu, en 2013, qui a été annulée par un tribunal administratif de la capitale Guipuscoana trois ans plus tard. La négation de l'essence-même des corridas dans les îles Baléares fut tout autant comminatoire. Une loi du parlement baléare (juillet 2017) a approuvé "la corrida non sanglante, sans suerte de varas, sans banderilles, sans mise à mort", la Cour constitutionnelle dut à nouveau abroger la loi Baléare un an et demi plus tard.

La Junta de Castilla-León qui baisse culotte - encore une fois la peur et les complexes - mérite un commentaire particulier. Un décret-loi du 20 mai 2016, laissant désemparée le pueblo de Tordesillas (Valladolid), "a interdit la mort des animaux dans les festivités populaires" et de facto celle du Toro de la Vega, réduisant la Feria à un simple encierro. C'est la mise à mort d'une fête populaire attestée par les écrits depuis 1534 et qui n'a jamais cessé d'être célébrée, à l'exception d'une courte période entre 1966 et 1970.

Au cours de ce siècle, l'adoption de deux lois a donné une reconnaissance légale à la tauromachie comme jamais auparavant, alors qu'au cours des cinq derniers siècles elle avait été continuellement frappée par des interdictions religieuses et civiles alors qu'elle est toujours en vie. Avant de nous référer à ces lois, il convient d'évoquer un épisode très important pour la tauromachie, comme le passage de la Fiesta Brava à la Culture par le biais du RD 1151/2011, du 29 juillet, par lequel est attribué au Ministère de l'Éducation, Culture et Sport l'exercice des compétences jusqu'alors du ressort du Ministère de l'intérieur. Il est de ce fait reconnu que la tauromachie a cessé d'être un problème potentiel d'ordre public pour

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

devenir une discipline artistique et un produit culturel dont les compétences sont désormais du ressort de l'État. L'activité de police et d'organisation des spectacles publics est laissée aux statuts d'autonomie.

L'étape suivante fut l'adoption d'une loi d'État, la loi 18/2013, du 12 novembre, pour La Reconnaissance de la Tauromachie comme Patrimoine Culturel qui confirme le caractère culturel de la Fête, établissant clairement que les taureaux ne sont pas qu'un simple spectacle public. Et la conclusion définitive de ce processus légal a été concrétisée par la promulgation de la Loi 10/2015, du 26 mai, pour La sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel dans laquelle dans sa sixième disposition finale est stipulée la "Reconnaissance de la tauromachie comme patrimoine culturel ».

Si la tauromachie est plus légale que jamais, pourquoi tant de peur, et de complexes à se sentir taurin, libre, à vivre la tauromachie avec passion ? Il faut aller expliquer la tauromachie dans la rue, il faut la diffuser sur les réseaux sociaux parce que tant les médias écrits que les télévisions, sauf exceptions honorables et courageuses, soumettent la Fiesta brava à une censure de l'information. Sans s'en rendre compte, ils se laissent intimider par les lobbies anti-taurins, alors qu'il perdent en chemin des lecteurs et des téléspectateurs.

Malgré toutes ces difficultés, ils n'ont rien pu contre la Fiesta Brava, et ce n'est pas étrange, car elle a tant de valeurs, elle possède une telle beauté, elle est si authentique, parce qu'en elle on vit et on meurt vraiment, parce qu'elle est si culturelle et qu'elle possède un tel enracinement dans le peuple espagnol qu'elle ne sera jamais vaincue. Il y a, certes, des problèmes et des difficultés, comme le manque de collaboration et d'unité entre les différentes entités du secteur taurin. Avec la brutale crise sanitaire que nous continuons de traverser et qui a conduit à une très grave crise économique, il ne reste plus qu'à se serrer les coudes, se réinventer et travailler unis au bénéfice de la tauromachie dans son ensemble. Certains le font déjà. C'est maintenant ou jamais.

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré